

États financiers de

L'AGENCE OMETZ

31 mars 2013 et 31 mars 2012

AGENCE OMETZ

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
États de la situation financière	3
États de l'évolution des actifs nets.....	4
États des résultats.....	5
États des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires.....	7-14

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
L'Agence Ometz

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Agence Ometz, qui comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Agence Ometz au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte s.r.n.c.r.l.*¹

Le 20 juin 2013

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116349

AGENCE OMETZ

États de la situation financière

au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011

	31 mars 2013	31 mars 2012	1 ^{er} avril 2011
	\$	\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse	747 483	584 853	311 166
Encaisse en fiducie – fonds des clients (note 3)	166 530	163 235	156 685
Débiteurs	96 818	132 376	125 178
Montant à recevoir de la Fondation communautaire B.D.H. (note 13)	-	63 000	234 000
Frais payés d'avance	56 900	31 961	7 608
	1 067 731	975 425	834 637
Immobilisations (note 4)	212 314	204 481	203 374
	1 280 045	1 179 906	1 038 011
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	250 031	205 121	205 259
Fonds dus aux fonds des clients (note 5)	166 530	163 235	156 685
Fonds dus à la Fédération CJA	2 601	9 214	4 215
Fonds dus à Ometz – Programme Pré-Migratoire (note 13)	766	-	6 500
Réserve « Homeshare »	6 415	-	-
Produits reportés	214 419	240 054	240 793
Produits reportés – événements spéciaux	141 308	156 747	-
Apports reportés (note 6)	272 055	210 083	199 082
	1 054 125	984 454	812 534
Apports reportés liés aux immobilisations (note 7)	54 247	71 352	100 616
	1 108 372	1 055 806	913 150
Actifs nets			
Investis en immobilisations	158 067	133 129	102 758
Non affectés	13 606	(9 029)	22 103
	171 673	124 100	124 861
	1 280 045	1 179 906	1 038 011

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil

....., administrateur

....., administrateur

AGENCE OMETZ

États de l'évolution des actifs nets

des exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012

	Investis en immobilisations	Non affectés	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} avril 2011	102 758	22 103	124 861
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(33 163) ⁽¹⁾	32 402	(761)
Investissements en immobilisations en excédent sur les apports reportés liés à des immobilisations	63 534	(63 534)	-
Solde au 31 mars 2012	133 129	(9 029)	124 100
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(44 889) ⁽¹⁾	92 462	47 573
Investissements en immobilisations en excédent sur les apports reportés liés à des immobilisations	69 827	(69 827)	-
Solde au 31 mars 2013	158 067	13 606	171 673

⁽¹⁾ Correspond à l'amortissement des immobilisations et des apports reportés liés aux immobilisations.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE OMETZ

États des résultats

des exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012

	2013	2012
	\$	\$
Produits		
Fédération CJA	2 298 304	2 293 890
Frais de service	1 046 461	1 035 713
Subventions gouvernementales (note 8)	969 715	945 697
Opération Montréal	271 000	270 000
Centraide	320 000	320 000
Dons	652 226	304 605
Fondation communautaire B.D.H. (note 13)	562 390	536 290
Loyer en nature (note 9)	210 000	210 000
Total des produits	6 330 096	5 916 195
Charges		
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux liés aux programmes	3 921 347	3 845 325
Professionnels sous contrat pour les programmes	346 396	287 660
Charges liées aux activités	288 274	281 466
Perfectionnement professionnel et adhésions	24 627	30 329
Loyer (note 9)	210 000	210 000
Marketing	161 842	140 772
Technologie d'information	143 632	175 395
Amortissement des immobilisations	61 994	62 427
	5 158 112	5 033 374
Administration		
Salaires et avantages sociaux	646 192	574 022
Frais généraux et frais de bureau	97 481	94 533
Assurances	42 012	43 932
Frais professionnels	30 454	28 046
Frais bancaires	4 808	4 703
	820 947	745 236
Financement et développement	303 464	138 346
Total des charges	6 282 523	5 916 956
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	47 573	(761)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE OMETZ

États des flux de trésorerie

des exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012

	2013	2012
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	47 573	(761)
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	61 994	62 427
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(17 105)	(29 264)
Réserve « Homeshare »	6 415	-
Produits reportés	(25 635)	(739)
Produits reportés – événements spéciaux	(15 439)	156 747
Apports reportés	61 972	11 001
	119 775	199 411
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	111 916	144 310
	231 691	343 721
Activités de financement		
Augmentation (diminution) des fonds dus à Ometz – Programme Pré-Migratoire (note 13)	766	(6 500)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(69 827)	(63 534)
Augmentation de la trésorerie	162 630	273 687
Encaisse au début	584 853	311 166
Encaisse à la fin	747 483	584 853

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Nature des activités

L'Agence Ometz (l'« Organisme ») est un organisme de services sociaux sans but lucratif qui soutient des particuliers et des familles en leur offrant une gamme de services dans les domaines de l'emploi, de l'immigration et des services sociaux.

À titre d'agence constituante de la Fédération CJA, l'Organisme bénéficie d'un financement important de cette dernière.

2. Adoption d'un nouveau référentiel comptable

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2013, l'Organisme a adopté les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les « nouvelles normes ») publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et énoncées dans la Partie III du *Manuel de l'ICCA*. Conformément au chapitre 1501 de la Partie III du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif » (le « chapitre 1501 »), la date de transition aux nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif est le 1^{er} avril 2011 et la Fondation a établi et présenté un état de la situation financière à la date de transition à ces nouvelles normes. Cet état de la situation financière est le point de départ de la comptabilité de l'Organisme selon les nouvelles normes. Dans son état de la situation financière, en vertu des recommandations du chapitre 1501, l'Organisme :

- a) a comptabilisé tous les actifs et passifs dont la comptabilisation est prescrite par les nouvelles normes;
- b) n'a pas comptabilisé d'éléments en tant qu'actifs ou passifs si les nouvelles normes n'autorisent pas une telle comptabilisation;
- c) a reclassé les éléments qu'elle comptabilisait auparavant dans une catégorie donnée d'actifs, de passifs ou de composantes des actifs nets, mais qui, selon les nouvelles normes, appartiennent à une autre catégorie;
- d) a appliqué les nouvelles normes pour l'évaluation de tous les actifs et passifs comptabilisés.

Conformément aux exigences du chapitre 1501, les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées uniformément pour tous les exercices présentés dans ces états financiers. L'adoption des nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers.

3. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés relatifs à l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés à titre de produits reportés et sont amortis selon la même méthode que celle appliquée aux immobilisations connexes. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les intérêts créditeurs non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les honoraires découlant des activités génératrices de produits (les « honoraires ») sont comptabilisés à titre de produits lorsque les services sont rendus et lorsque la réception est raisonnablement assurée.

Encaisse en fiducie – fonds des clients et fonds dus aux fonds des clients

L'encaisse en fiducie – fonds des clients représente l'encaisse détenue en fiducie par l'Organisme au nom de certains particuliers qui ont besoin d'aide pour acquitter leurs dépenses. Le montant en fiducie est compensé par une somme correspondante portée au passif des fonds des clients.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties, en fonction de leurs durées de vie utile estimatives respectives, selon la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif comme suit :

Matériel de bureau	dégressif	20 %
Ordinateurs et logiciels	dégressif	25 %
Site Web	linéaire	3 ans
Base de données	dégressif	25 %
Améliorations locatives	linéaire	5 ans

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en dépenses au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de revenu ou de dépense d'intérêt.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice où la reprise a lieu.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers qui exigent des estimations de la direction figurent les durées de vie utile estimatives des immobilisations ainsi que les créditeurs et charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Apports reçus sous forme de services et de fournitures

Des apports reçus sous forme de services sont offerts à l'Organisme pour l'aider à exercer ses activités. Comme il est difficile d'en déterminer la juste valeur, les apports reçus sous forme de services, à l'exception des locaux à loyer gratuit, dont la juste valeur peut être raisonnablement estimée (voir note 9), ne sont pas constatés dans les états financiers. Les apports reçus sous forme de fournitures sont constatés lorsqu'il est possible d'en établir la juste valeur.

4. Immobilisations

	31 mars 2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Matériel de bureau	193 126	144 624	48 502
Ordinateurs et logiciels	292 120	234 867	57 253
Site Web	61 400	44 777	16 623
Base de données	174 789	92 419	82 370
Améliorations locatives	54 009	46 443	7 566
	775 444	563 130	212 314

AGENCE OMETZ
Notes complémentaires
31 mars 2013 et 31 mars 2012

4. Immobilisations (suite)

	31 mars 2012		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Matériel de bureau	175 427	135 030	40 397
Ordinateurs et logiciels	269 577	217 785	51 792
Site Web	49 077	38 929	10 148
Base de données	161 289	64 963	96 326
Améliorations locatives	50 247	44 429	5 818
	705 617	501 136	204 481

	1 ^{er} avril 2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Matériel de bureau	160 955	126 805	34 150
Ordinateurs et logiciels	256 444	202 367	54 077
Site Web	37 951	31 405	6 546
Base de données	139 920	34 888	105 032
Améliorations locatives	46 813	43 244	3 569
	642 083	438 709	203 374

5. Fonds dus aux fonds des clients

	2013	2012
	\$	\$
Solde au début	163 235	156 685
Rentrées de fonds	1 173 290	1 194 271
	1 336 525	1 350 956
Sorties de fonds	(1 169 995)	(1 187 721)
Solde à la fin	166 530	163 235

AGENCE OMETZ
Notes complémentaires
31 mars 2013 et 31 mars 2012

6. Apports reportés

Les apports reportés représentent les fonds reçus grevés d'affectations d'origine externe et liés à des exercices futurs.

Les variations du solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Solde au début	210 083	199 082
Apports reçus au cours de l'exercice	4 302 600	3 945 786
Apports constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(4 240 628)	(3 934 785)
Solde à la fin	272 055	210 083

7. Apports reportés liés aux immobilisations

Les variations des apports reportés liés aux immobilisations sont les suivantes :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Solde au début	71 352	100 616
Constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(17 105)	(29 264)
Solde à la fin	54 247	71 352

8. Produits : Subventions gouvernementales

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Emploi-Québec	419 393	438 859
Santé Canada	207 233	184 137
MICC (PANA)	99 272	94 771
PSOC	73 848	72 117
RHDCC	21 481	20 849
Conseil du Trésor, Québec	49 721	49 749
Autres subventions	98 767	85 215
Total	969 715	945 697

9. Loyer en nature

La Fédération CJA loue gratuitement à l'Organisme des locaux pour ses bureaux dans son immeuble. La direction de l'Organisme a déterminé que la juste valeur des locaux à loyer gratuit totalisait environ 210 000 \$ (environ 210 000 \$ en 2012), laquelle est présentée comme des produits en nature tirés du loyer compensés par un montant correspondant comptabilisé en tant que charges de location dans les états des résultats. La juste valeur a été estimée d'après la juste valeur par pied carré de locaux pour bureaux comparables dans le secteur où l'immeuble est situé.

10. Flux de trésorerie

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement comprend ce qui suit :

	2013	2012
	\$	\$
Diminution des débiteurs et du montant à recevoir de la Fondation communautaire B.D.H.	98 558	163 802
Augmentation des frais payés d'avance	(24 939)	(24 353)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	44 910	(138)
(Diminution) augmentation des fonds dus à la Fédération CJA	(6 613)	4 999
	111 916	144 310

11. Programme d'assistance communautaire

L'Organisme administre le Programme d'assistance communautaire (le « Programme ») au nom de la Fédération CJA. Ce programme offre d'autres programmes et des services favorisant l'amélioration de la qualité de vie et la conservation d'un mode de vie juif chez les familles et les personnes à faible revenu. Le Programme est financé au moyen d'apports de la Fédération CJA s'élevant à 1 613 379 \$ (1 813 166 \$ en 2012). Au cours de l'exercice, les dépenses liées au Programme se sont élevées à 1 613 379 \$ (1 813 166 \$ en 2012).

12. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Organisme, dans le cadre de ses activités, surveille la situation financière de ses clients et effectue des évaluations de crédit de tout nouveau client. L'Organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie. L'Organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et de la conjoncture économique.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012, les principaux passifs financiers de l'Organisme sont les créditeurs et charges à payer, les fonds dus aux fonds des clients, les Fonds dus à la Fédération CJA et Fonds dus à Ometz-Programme Pré-Migratoire.

13. Opérations entre parties liées

OMETZ-PMP

Durant l'année, l'Organisme a enregistré un apport à Ometz – Programme Pré-Migratoire (OMETZ-PMP) de 15 000 \$ (néant en 2012) et de 766 \$ dus à OMETZ-PMP (néant au 31 mars 2012 et 6 500 \$ au 1^{er} avril 2011) concernant certaines dépenses de programmes encourues par OMETZ-PMP. L'Organisme contrôle OMETZ-PMP, car le conseil d'administration de OMETZ-PMP est un sous-ensemble du conseil d'administration de l'Organisme et OMETZ-PMP est géré par les mêmes codirecteurs généraux que l'Organisme.

OMETZ-PMP encourage les immigrants juifs qui sont intéressés à immigrer au Canada, plus précisément dans la province du Québec, et les aide dans leur processus selon les règlements fédéraux et provinciaux en vigueur. OMETZ-PMP est constitué en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* en tant qu'organisme sans but lucratif.

Les états financiers de OMETZ-PMP sont disponibles sur demande. L'information financière d'OMETZ-PMP se détaille comme suit :

	31 mars		1 ^{er} avril
	2013	2012	2011
	\$	\$	\$
Actifs totaux ⁽¹⁾	4 775	10 725	41 742
Passifs totaux	1 531	8 949	2 409
Actifs nets	3 244	1 776	39 333
Produits ⁽¹⁾	81 229	68 502	-
Charges	79 761	106 059	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 468	(37 557)	-

⁽¹⁾ Il n'y a aucun apport à recevoir de l'Organisme au 31 mars 2013 (néant au 31 mars 2012 et 6 500 \$ au 1^{er} avril 2011).

B.D.H.

La Fondation communautaire B.D.H. (B.D.H.) est une fondation indépendante qui acquiert et entretient des lots dans les cimetières en vue de l'inhumation de personnes démunies et qui offre du soutien financier à l'Organisme. Au cours de l'exercice, B.D.H. s'est engagée à verser un don d'un montant de 562 390 \$ (536 290 \$ en 2012) à l'Organisme, qui est présenté à titre de produits dans les états des résultats. Ce montant inclut des revenus de 52 629 \$ (36 290 \$ en 2012) en provenance des Fonds affectés en dotation détenus par B.D.H. Un montant à recevoir est inclus aux bilans de néant au 31 mars 2013 (63 000 \$ au 31 mars 2012 et de 234 000 \$ au 1^{er} avril 2011).

L'un des deux codirecteurs généraux de l'Agence Ometz est le directeur général de B.D.H.

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités de l'Organisme et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

14. Régime de retraite

L'Organisme a établi un régime de retraite à cotisations déterminées qui couvre la majorité de ses employés. Les taux de cotisations de l'employeur et de l'employé s'établissent, respectivement, à 5 % et 3 % des salaires admissibles. La charge engagée et les cotisations payées par l'Organisme s'élèvent à 196 178 \$ pour l'exercice (184 069 \$ en 2012). Le régime de retraite est administré par la Fédération CJA.